Département de l'Hérault
COMMUNE DE VALERGUES

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Arrêté de police de circulation
TELETHON / MARCHE DE NOEL
Parking de la Salle Rioust
du 2 Décembre de 16 h 30 au 4 Décembre 21 h 00

Arrêté n° 2022/12/264

Le Maire de la Commune de **VALERGUES,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et suivants et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures afin de favoriser la sécurité des personnes et le bon déroulement du ***« TELETHON et du MARCHE DE NOEL»*** qui auront lieu du **Vendredi 2 Décembre 16 h 30 au Dimanche 4 Décembre 21 h 00.**

CONSIDERANT que ces manifestations populaires sont un usage constant et reconnu,

CONSIDERANT qu'à l'occasion des manifestations « ***TELETHON et MARCHE DE NOEL*** », des accidents et des encombrements pourraient se produire sur le chemin des Cazals à Valergues, si la circulation et le stationnement n'y étaient pas règlementés,

CONSIDERANT qu'à l'occasion de ces manifestations le parking de la Salle Rioust (voir Zone rouge sur le plan ci-dessous) est exclusivement réservé aux piétons et aux exposants, il est nécessaire de réglementer le stationnement du Vendredi 2 Décembre de 16 h 30 Dimanche 4 Décembre 21 h 00 afin de garantir la sécurité des usagers.

ARRETE

Article 1er : Le stationnement et la circulation sera interdit, sur le parking de la Salle Rioust (voir Zone rouge sur le plan ci-dessous), **du Vendredi 2 Décembre de 16 h 30 au Dimanche 4 Décembre 21 h 00.**

Article 2 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur.

Article 3 : Madame la Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lunel, Monsieur le Maire de Valergues, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VALERGUES, le 1er Décembre 2022
Le 1er Adjoint, Gérard LIGORA

MAIRIE DE VALERGUES ★ 34 (Hérault) ★